

Objet : *RS - Adhésion à la centrale d'achat Gigalis*

- date de convocation le 31 octobre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 51

<i>Aillon-le-Jeune</i>	Marc Fleury
<i>Aillon-le-Vieux</i>	Vincent Miguet
<i>Arith</i>	Cécile Trahand
<i>Barberaz</i>	Danièle Goddard
<i>Barby</i>	Christophe Pierretton
<i>Bassens</i>	Martine Lambert - Alain Thieffenat
<i>Bellecombe-en-Bauges</i>	Eric Delhommeau
<i>Challes-les-Eaux</i>	James Hallay - Josette Rémy
<i>Chambéry</i>	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar
<i>Cognin</i>	Corinne Charles
<i>Curienne</i>	
<i>Doucy-en-Bauges</i>	
<i>Ecole</i>	Hervé Ferroud-Plattet
<i>Jacob-Bellecombette</i>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<i>Jarsy</i>	Pierre Duperier
<i>La Compôte</i>	Jean-Pierre Fresso
<i>La Motte-en-Bauges</i>	
<i>La Motte-Servolex</i>	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<i>La Ravoire</i>	Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
<i>La Thuile</i>	Jean-François Poitou
<i>Le Châtelard</i>	Vincent Boulnois
<i>Le Noyer</i>	
<i>Les Déserts</i>	
<i>Lescheraines</i>	
<i>Montagnole</i>	Jean-Maurice Venturini
<i>Puygros</i>	
<i>Saint-Alban-Leysse</i>	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
<i>Saint-Baldoph</i>	Valentin Hachet
<i>Saint-Cassin</i>	Jocelyne Gougou
<i>Saint-François de Sales</i>	Maryse Fabre
<i>Saint-Jean-d'Arvey</i>	Christian Berthomier
<i>Saint-Jeoire-Prieuré</i>	Jean-Marc Léoutre
<i>Saint-Sulpice</i>	Jacques Henriot
<i>Sainte-Reine</i>	Philippe Ferrari
<i>Sonnaz</i>	Daniel Rochaix
<i>Thoiry</i>	Philippe Marin
<i>Vérel-Pragondran</i>	Jean-Pierre Coendoz
<i>Vimines</i>	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 3

Pascal Ginollin - Marcel Ferrari - Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Jimmy Bâabâa à Daniel Bouchet - de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Alain Caraco à Pierre Brun - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Christelle Favetta-Sieyes à Christophe Pierretton - de Sandra Ferrari à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fresso - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Franck Morat à Corinne Charles - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Gaëtan Pauchet à Farid Rezzak - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Aloïs Chassot - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Philippe Vuillermet à Florence Bourgeois

- conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Philippe Cordier - Céline Gendron - Sabrina Haerincq - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Damien Regairaz - Sara Rotelli - Walter Sartori

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 06 novembre 2025

délibération n° 206-25 C

objet **RS - Adhésion à la centrale d'achat Gigalis**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé du contrôle de gestion interne et externe, de la gestion déléguée, des moyens des services et de la commande publique, rappelle que la mutualisation et la simplification des achats constituent un des leviers d'efficacité économique de la commande publique pour certains segments d'achats, dont les équipements numériques, amenant de plus en plus de collectivités à recourir aux centrales d'achat.

Il est proposé d'adhérer à une nouvelle centrale d'achat accessible aux collectivités locales et spécialisée dans les achats numériques. Cette centrale d'achat est proposée par Gigalis, un groupement d'intérêt public (GIP) créé à l'initiative de la Région Pays de la Loire ayant pour objet d'exercer une activité de centrale d'achat au sens de l'article L. 2113-2 du code de la commande publique.

Son périmètre d'intervention est national. Gigalis n'exige pas d'exclusivité lors de l'utilisation de ses marchés et permet de résilier l'adhésion à tout moment. Grand Chambéry restera donc libre de recourir ou non à la centrale d'achat en fonction de ses besoins.

Cette centrale d'achat sera mobilisée pour l'acquisition de droits d'utilisation de logiciels ou matériels non disponibles sur d'autres marchés publics ou auprès d'autres centrales auxquelles Grand Chambéry a déjà adhéré (notamment en complément de l'adhésion à la CANUT, centrale d'achat du numérique et des télécoms).

L'adhésion à la centrale d'achat Gigalis est gratuite, cette centrale se rémunérant par un pourcentage du chiffre d'affaires réalisé.

Vu le code de la commande publique,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : **d'approuver** l'adhésion à la centrale d'achat Gigalis,

Article 2 : **d'autoriser** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires pour formaliser cette adhésion et à prendre toutes les mesures nécessaires pour sa mise en œuvre.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **206-25 C**

Objet de l'acte :	RS - Adhésion à la centrale d'achat Gigalis
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 7 - Actes speciaux et divers
Date de l'acte :	06 novembre 2025
Annexe(s) :	CONVENTION D'ACCES À LA CENTRALE D'ACHATS GIGALIS

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20251106-lmc1H34401H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H34401H1

Date de transmission en Préfecture :	07 novembre 2025
Date de réception en Préfecture :	07 novembre 2025
Date de publication sur le site internet:	vendredi 07 novembre 2025